

Du télétravail à l'entreprise virtuelle...

Le télétravail : une recette retenue pour faire face au Coronavirus ? Pourquoi pas, comme un palliatif à la propagation du virus ? Petit à petit, faute de vaccin, le remote occasionnel a tendance à s'imposer durablement comme la « nouvelle façon » d'assumer ses fonctions professionnelles hors d'un milieu contaminant.

Le remote est en train de s'affirmer comme la clé de l'avenir. C'est le leitmotiv des adeptes technocratiques, de bien-pensant mûdicieux, repris par les politiques dans les médias. La recette inattendue conforte une majorité de salariés bénévoles et la masse des non concernés observateurs qui ne travaillent plus.

Le « pour »

Voilà que les Instituts de sondage, d'analyse, les experts et les économistes se sont jetés sur cette formule qui enchante autant qu'elle dérange. Le patronat au sens large comme les syndicats et le gouvernement n'ont pas la rigle. Les négociations vont bon train. On a franchi le cap. On imagine implanter le télétravail comme un mode permanent et définitif dans l'entreprise. Une conséquence partagée et approuvée en grande majorité par l'ensemble des partenaires sociaux autour de la table.

Les experts finissent par se poser des questions sur les conséquences économiques de ce changement. Avec des chiffres, toujours des chiffres, ils appuient la thèse d'une solution durable à partir de quelques enquêtes. Premiers constats : « les salariés passent moins de temps dans les transports et sur la route. Moins de temps perdu à la machine à café et à la cantine, moins de discussions inutiles, moins de temps en réunions (visioconférence), etc. » La productivité augmente, l'efficacité est meilleure, c'est pour cela qu'il faut insister, voire rendre obligatoire le télétravail dès lors qu'il est possible ! Heureusement que nos experts sont là pour en tirer des conclusions !

C'est parti. Le télétravail fait la « Une » des journaux, des hebdomadaires et des magazines. Le « 100% de télétravail obligatoire » proposé à demi-mots par le gouvernement ne gêne plus les journalistes et les médias qui se gavent de slogans ridicules. Les politiques se laissent convaincre les « yeux fermés » par des hauts fonctionnaires qui télétravaillent en permanence depuis des années, absents du terrain et de la vie active. Si localement aujourd'hui l'emploi confiné est partiellement préservé, l'illusion est totale ?

L'usage du télétravail quasi à plein temps ne peut concerner que quelques métiers spécifiques où la présence même occasionnelle de la personne dans l'entreprise, par définition n'est pas nécessaire. Si la liste est longue à établir, elle représente moins de 2% des salariés !

Le « contre »

Comment peut-on imaginer installer collectivement ce mode de fonctionnement et de

développement de l'activité. C'est est un leurre que de tenter de persuader l'opinion que le télétravail peut représenter l'avenir des entreprises et des organismes publics et privés. Il est fait silence que sur les 21 millions de travailleurs actifs, plus de la moitié, sont dans leur vie professionnelle par nature dans l'incapacité de « télétravailler ».

Trop de métiers échappent à cette pratique isolationniste sortie des dossiers de quelques politico-technocrates perdus. Que faire des ouvriers, des employés, des techniciens, des ingénieurs, des conducteurs de travaux, des transporteurs, des services publics et privés ? Si on ajoute à cela le cœur de la nation, agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, etc., sans parler des restaurateurs et des propriétaires de bars, où va-t-on ? Qu'en sera-t-il pour les lycéens, les étudiants, les professeurs derrière leurs écrans ? Les étudiants en médecine avec une pratique le plus souvent uniquement virtuelle ! La liste des incohérences serait trop longue à établir, au risque d'en oublier. La démonstration est suffisante.

En conclusion, un minimum de bon sens et d'intelligence

Ne serait-il pas plus intelligent de réfléchir, avant de tirer des conclusions après une expérience, pour l'instant trop courte dans le temps et trop partielle. Ceci ne doit rester que comme une tentative de maintenir de l'activité pour une partie des salariés en période de pandémie. Laisser croire qu'elle peut être généralisée n'est pas sérieux. Diviser la « société » ne peut pas être un but en soi, sinon qu'un objectif maléfique.

Du télétravail à temps partiel, variable dans la durée, n'excluant pas 2 jours/semaine, comme quelques réunions pour éviter des déplacements, pourraient suffire. Rien ne remplace le contact humain, la rencontre, la discussion, les échanges directs et le sens même de l'entreprise. Bientôt dans la future entreprise virtuelle, les réunions auront lieu sur écran alors que l'ensemble des participants seront peut-être en vacances ou en train de manifester !